



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Tir de feux d'artifice et autres engins pyrotechniques détonants

Attention danger !

Source de joie et de divertissement, la Fête nationale va de pair avec le tir de feux d'artifices. Ces engins à haut risque provoquent chaque année des accidents et des brûlures et doivent être manipulés avec précaution.

Dès lors, dans le but de garantir la sécurité de tous, la Ville de Neuchâtel met à disposition de la population trois places de tirs surveillées pour l'utilisation d'objets pyrotechniques.

Ces places seront opérationnelles dès 19h30 le 1^{er} Août aux endroits suivants :

- en ouest de la place du 12 septembre, au bord du lac ;
- sur les Jeunes Rives, vers la Place Rouge, au bord du lac ;
- à l'ancien emplacement du Panespo, en est, au bord du lac..

Sur chacune de ces places, du personnel du Service de salubrité et de prévention incendie (SSPI), des samaritains et des sapeurs-pompiers volontaires seront à même de conseiller les utilisateurs sur le maniement des fusées, vésuves et autres engins pyrotechniques.

Ces mesures sont prises pour des raisons de sécurité afin d'éviter tout incendie ou toute utilisation de pièces d'artifices dans la foule, notamment le long des Jeunes Rives où se situe une forte concentration de personnes.

L'Autorité communale rappelle par ailleurs que la mise à feu d'engins pyrotechniques et détonants n'est autorisée que lors de la Fête du 1^{er} Août. Elle fait appel au bon sens et à la responsabilité de chacun. Soyez courtois et respectueux de votre voisinage et de votre environnement.

Le Service de salubrité et de prévention incendie de la Ville de Neuchâtel (☎ 032 717 75 80) se tient volontiers à disposition de la population pour de plus amples renseignements.

Neuchâtel, le 30 juillet 2012

Direction de la sécurité et des infrastructures

Compléments d'informations:

Eric Leuba, chef du Service de salubrité et de prévention incendie, ☎ 032 717 75 81, e-mail: eric.leuba@ne.ch